

## FORMULAIRE D’EVALUATION

Recrutement d’un consultant national expert en droit.

Les propositions technique et financière des candidat-es seront évaluées en utilisant la matrice suivante :

### CRITERE D’EVALUATION

Etape	PROPOSITION TECHNIQUE	Point Maximal	Pourcentage (%)
<b>1. Examen Préliminaire</b>	Vérification des documents requis : a) Proposition financière signée ; c) Lettre de confirmation d'intérêt et de disponibilité signée ; d) CV à jour ; e) Proposition technique : Brève description des raisons pour lesquelles le candidat estime qu'il est apte à fournir la consultation, la méthodologie à utiliser, la description des outils et le calendrier des activités, incluant résultats respectifs.	Non applicable	60%
<b>2. Evaluation Technique</b>	<b>A. EDUCATION &amp; COMPETENCES</b>	15 points (15%)	
	<i>Dans les domaines relatifs à cette consultation, tels qu'indiqués dans les Termes de Référence :</i> - Maitrise en droit - 10 points - Licence en droit – 6 points - Compétences (langue, bonne connaissance du contexte local et du Système des Nations Unies) - 5 points		
	<b>B. EXPERIENCE GENERALE</b>	10 points (10%)	
	- Expertise avérée dans le domaine juridique - 5 points - Expériences d’au moins 5 ans en renforcement des capacités (formation et/ou assistance technique) - 3 points - Expériences en conduite de forums, d’ateliers et d’événement d’envergure nationale - 2 points		
	<b>C. EXPERIENCE SPECIFIQUE</b>	10 points (10%)	
	<i>En rapport aux aspect spécifiques des Termes de Référence :</i> - Justification d’une expérience en travaux similaires - 3 points - Compétence dans le développement et l’organisation des formations sur la thématique - 2 points - Connaissances et expériences prouvées en droit, particulièrement en droits humains et droits des femmes – 2 points - Expérience dans des initiatives de réforme législative ou formulation de nouvelles lois, de préférence législation relative à la thématique pertinente pour la consultation – 3 points		
	<b>D. PROPOSITION TECHNIQUE</b>	25 points	

		(25%)	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en contexte présentant la compréhension générale de la mission &amp; adéquation de la méthodologie avec l'objectif et les TDR de la mission - 5 points</li> <li>- Partie méthodologique pour la réalisation de la prestation /Approche abordant les aspects importants de la mission et de façon suffisamment claire - 12 points</li> <li>- Compréhension et/ou Connaissances des acteurs Bénéficiaires du projet – 3 points</li> <li>- Proposition de calendrier détaillé &amp; Cohérence du Chronogramme proposé - 5 points</li> </ul>		
	<b>POINT MAXIMAL DE L'EVALUATION TECHNIQUE (100 *70%)</b>		
<b>3. Evaluation Financière</b>	<b>PROPOSITION FINANCIERE</b>	40 points	40%
	<b>CRITERE D'EVALUATION DE LA PROPOSITION FINANCIERE</b>		
	<p>Le nombre de points maximal sera attribué à la proposition financière la plus basse. Toutes les autres propositions recevront des points en proportion selon la formule suivante :</p> <p><math>P = y (\mu/z)</math></p> <p>Où :</p> <p>p = Notation de la proposition financière évaluée</p> <p>y = nombre maximal de points attribué à l'offre financière</p> <p>μ = montant de la proposition la plus basse</p> <p>z = montant de la proposition évaluée</p>		